



Stratégie climatique à long terme

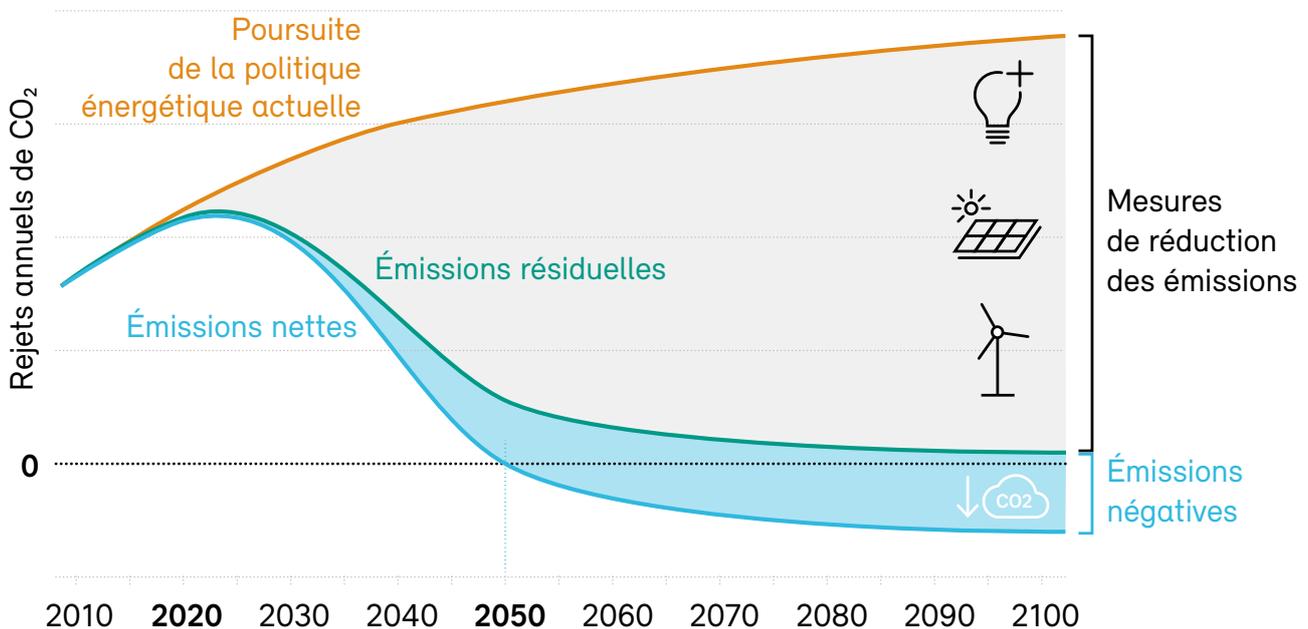
- > Le 28 août 2019, l'objectif de zéro émission nette a été décidé par le Conseil fédéral : la Suisse doit ramener ses émissions de gaz à effet de serre au zéro net d'ici 2050.
- > Le 27 janvier 2021, le Conseil fédéral a adopté sa Stratégie climatique à long terme. Dix principes stratégiques définissent les lignes directrices de la politique climatique à long terme de la Suisse. La Stratégie climatique à long terme fixe, en outre, des objectifs pour chaque secteur et décrit les évolutions possibles jusqu'en 2050.
- > Les émissions résiduelles difficiles à éviter devront être compensées par des technologies dites d'émission négative. La Stratégie climatique à long terme indique les besoins possibles en la matière.

La Suisse est d'ores et déjà touchée par les changements climatiques. Depuis 1864, la température moyenne a augmenté d'environ 2°C, soit deux fois plus que la moyenne mondiale. Il est donc dans l'intérêt de la Suisse de se doter d'une protection du climat efficace. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent être réduites à zéro net d'ici 2050. La Suisse a également annoncé cet objectif au plan international et a soumis la stratégie climatique à long terme correspondante au Secrétariat des Nations Unies sur les changements climatiques. La Stratégie climatique à long terme du

Conseil fédéral montre que la Suisse sera à même d'abandonner presque entièrement les agents énergétiques fossiles d'ici 2050. En tant que pays financièrement solide, dont la production d'électricité est quasiment exempte de CO₂, elle est bien placée pour atteindre l'objectif de zéro net d'ici 2050. En avançant résolument sur la voie de cet objectif, elle pourra renforcer davantage son rôle déjà prépondérant de pôle d'innovation. Un abandon des combustibles et des carburants fossiles lui permettra également de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Réalisation de l'objectif de zéro net d'ici 2050

Pour atteindre l'objectif de zéro net, les émissions évitables devront être supprimées et les émissions difficiles à éviter compensées par des technologies d'émission négative (NET), qui éliminent durablement le CO₂ de l'air. Le zéro net n'est toutefois qu'un objectif intermédiaire.



Les dix principes de la Stratégie climatique à long terme

Le Conseil fédéral a défini, dans sa Stratégie climatique à long terme, les dix principes énoncés ci-après qui constituent, entre autres, la base de mesures concrètes en vue d'atteindre l'objectif de zéro net.

Saisir les possibilités offertes	Réduire les émissions tout au long des chaînes de valeur ajoutée	Socialement acceptable
Assumer sa responsabilité	Utiliser tous les agents énergétiques de manière parcimonieuse et optimale	Économiquement supportable
Réduire les émissions intérieures	Axer les activités de planification de la Confédération et des cantons sur l'objectif de zéro net	Améliorer la qualité de l'environnement
		Ouverture à la technologie

Avec son objectif de zéro net, la Suisse met en œuvre les exigences de l'Accord de Paris sur le climat et suit, par ailleurs, aussi les conclusions du rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C. Selon ce rapport, la hausse de la température de la Planète ne pourra être limitée à 1,5 °C que si les émissions mondiales de CO₂ sont ramenées au zéro net vers 2050. En tant que pays financièrement fort avec une très grande empreinte GES, la Suisse se doit d'autant plus d'apporter sa contribution.

La Stratégie climatique à long terme constitue une étape cruciale sur la voie vers le zéro net en 2050. Elle présente l'évolution des émissions, les objectifs et les défis pour les différents secteurs. Ces éléments servent de base à la définition des conditions-cadres juridiques futures. La réduction de moitié des émissions de GES d'ici 2030 représente une étape intermédiaire importante. La Suisse a, en effet, soumis cet objectif au plan international

après que le Parlement l'ait approuvé en 2017, en même temps que la ratification de l'Accord de Paris sur le climat, et il reste dès lors valable.

La Stratégie climatique à long terme formule dix principes stratégiques qui détermineront la politique climatique de la Suisse au cours des prochaines années. Ces principes visent à guider la politique climatique, mais aussi d'autres domaines politiques connexes, et constituent les premières étapes vers le zéro net, tout en conservant la plus grande liberté possible pour la conception et l'action.

Pour atteindre l'objectif de zéro net, il faudra déployer des efforts bien plus importants qu'aujourd'hui. La Stratégie climatique à long terme ne définit toutefois pas encore les mesures qui devront être prises, chose qui devra se faire dans le cadre d'une nouvelle révision des bases juridiques. Elle marque néanmoins le début de ce processus.

Objectifs fixés pour les secteurs

La Stratégie climatique à long terme montre l'évolution possible des émissions de GES en Suisse en vue d'atteindre l'objectif de zéro net et définit des objectifs stratégiques pour les différents secteurs. Les trajectoires d'émission sont basées sur les Perspectives énergétiques 2050+ de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

La Stratégie climatique à long terme fixe, pour les différents secteurs, les objectifs suivants à atteindre en 2050 :

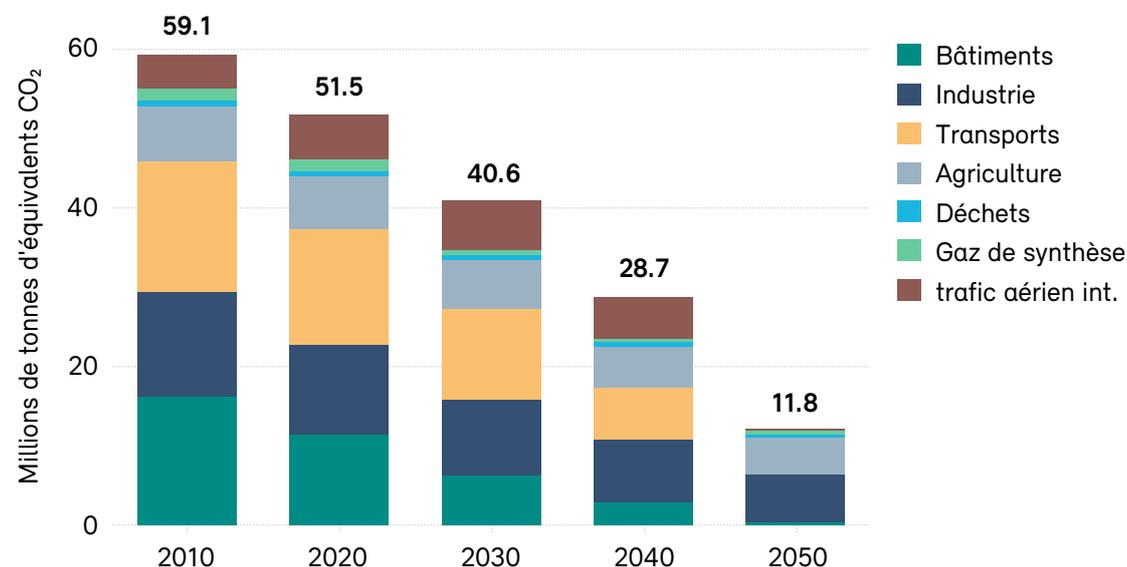
- **Bâtiments** : le parc de bâtiments n'émet plus de GES à partir de 2050.
- **Industrie** : les émissions de GES du secteur de l'industrie sont inférieures d'au moins 90 % à leur niveau de 1990 à partir de 2050.
- **Transports** : à de rares exceptions près, le transport national n'émet plus de GES à partir de 2050.
- **Transport aérien international** : le transport aérien international au départ de la Suisse ne produit si possible plus d'émissions nettes ayant un impact sur le climat en 2050. Concrètement : les émissions de CO₂ d'origine fossile atteignent le niveau de zéro net, et les autres effets sur le climat diminuent ou sont compensés par d'autres mesures.
- **Agriculture** : grâce à des conditions-cadres favorables aux systèmes alimentaires durables, l'empreinte GES du secteur de l'alimentation est conforme à l'objectif de zéro net et tout nouveau transfert de GES à l'étranger est évité. Les émissions de GES de la production agricole intérieure sont inférieures d'au moins 40 % à leur niveau de 1990. En 2050, l'agriculture suisse contribue à l'approvisionnement alimentaire du pays à hauteur de 50 % au moins.
- **Secteur financier**: en conformité avec l'objectif défini dans l'Accord de Paris, les flux financiers de la Suisse sont orientés d'ici 2050 vers un développement compatible avec un développement à faible émission et résilient aux changements climatiques.

Les émissions issues du traitement des déchets sans utilisation énergétique dans les décharges et les stations d'épuration des eaux usées, ainsi que des gaz de synthèse, devraient encore s'élever à quelque 800 000 tonnes d'éq.-CO₂ en 2050. Au total, 11,8 millions de tonnes d'éq.-CO₂ d'émissions difficilement évitables subsisteront en 2050. Elles pourront être réduites davantage par le biais du captage direct du CO₂ au niveau des installations et de son stockage durable (captage et stockage du carbone, CCS). Le reste devra être compensé

Émissions résiduelles

Les émissions résiduelles se monteront encore à 11,8 millions de tonnes d'éq.-CO₂ à l'horizon 2050.

Ces émissions proviennent en majeure partie de l'agriculture, de l'industrie et de la valorisation des déchets.



par une extraction durable du CO₂ de l'atmosphère à l'aide de technologies d'émission négative (NET). Au vu des capacités limitées de stockage du CO₂, ces approches doivent être réservées aux émissions difficiles à éviter. Il est, en outre, peu probable que les capacités de stockage sur le territoire national soient suffisantes. La Suisse devra donc vraisemblablement avoir recours à des technologies d'émission négative à l'étranger. Un autre aspect important et urgent est, par ailleurs, la création des conditions-cadres juridiques nécessaires, en particulier pour le transport et le stockage du CO₂.

Informations complémentaires

- Stratégie climatique à long terme 2050 (admin.ch)
- Technologies d'émission négative (admin.ch)
- Perspectives énergétiques 2050+ (admin.ch)

Protection du climat : à long terme, le bénéfice est supérieur aux coûts

Les coûts d'un changement climatique non contrôlé dépassent de loin les coûts des mesures de protection du climat. Aussi, l'objectif de zéro net présente un intérêt économique important pour la Suisse. De plus, les montants liés à l'importation de combustibles et de carburants fossiles (soit quelque 80 milliards de francs au cours des dix dernières années) pourront ainsi à l'avenir être investis en Suisse.

La plupart des investissements visant à réduire les émissions de GES devront être réalisés au cours des trois prochaines décennies. Les coûts supplémentaires jusqu'en 2050 s'élèvent à environ 73 milliards de francs. La réduction des émissions au zéro net s'avère donc payante à long terme. Elle offre, par ailleurs, la possibilité d'assumer un rôle de pionnier sur le marché des technologies respectueuses du climat.

Émissions résiduelles

Les émissions résiduelles difficilement évitables pourront être compensées par le recours aux technologies CCS et NET.

Les NET pourront être utilisées aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

